

Diplôme Régional d'Entraîneur 2 VB (DRE2 VB)

Module 2 « Accueil et Formation du Joueur »

Public concerné

- Entraîneur amateur.
- Entraîneurs en formation professionnelle

MODALITES

Pré requis

- Aucun

Durée et lieu de la formation

- 12 heures en présentiel

OU

- 2 heures en FEAD et 10 heures en présentiel

Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.

Moyens techniques nécessaires

Salle de réunion équipée projection.

Gymnase et matériel pédagogique.

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.

Intervenants

Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley
Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des Formations
06.69.30.05.92.
nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation
01.58.42.22.25.
secretariat.formation@ffvb.org

Objectifs pédagogiques

- Accueillir des jeunes au sein de l'école de Volley (9 à 13 ans)
- Connaître les différentes étapes de la fidélisation (découvrir, initier et développer)
- Appréhender les caractéristiques du jeune public.
- Diriger un groupe de jeunes (animer, entraîner et manager)
- Connaître les formes jouées (du 1x1 au 4X4)
- Accompagner une équipe de jeunes joueurs en plateau.

Compétences visées

- Développer les savoirs faire d'un(e) jeune joueur/joueuse au sein de l'école de volley du club.
- Proposer une forme ludique qui s'appuie sur une forme jouée utilisant un aménagement de l'environnement (terrain, filet, règles de jeu) qui permette d'obtenir une continuité dans le jeu et procure du plaisir à des enfants.
- Animer une séance d'entraînement type école de volley.
- Gérer un groupe hétérogène, un groupe nombreux...
- Gérer une équipe évoluant en jeu à effectif réduit.
- Initier aux techniques de base préconisées pour les premiers pas en Volley-Ball.
- Développer une méthodologie d'accueil des joueurs et des familles au sein du club.

Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence (contacts référents à gauche).

Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 12 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation)

Chaque séquence peut alterner : apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 90€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 140€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

- Une évaluation certificative des connaissances à l'aide d'un texte à trous portant sur les concepts abordés lors de la formation.

Modalités de rattrapage:

- Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification pédagogique, il lui est proposé de suivre un complément de formation auprès d'entraîneurs référents de son club ou de clubs voisins pour un volume de 6 heures avant d'être soumis à une nouvelle épreuve certificative à nouveau sous forme de texte à trous
- Cette épreuve se déroulera dans un délai de 4 mois maximum suivant la fin du module.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendues et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

=====